

# PROGRAMME DE FORMATION – Réf. JAV2

## METTRE EN ŒUVRE ET PRATIQUER LE TÉLÉTRAVAIL



### CONTENU DE FORMATION

#### LE CADRE GENERAL DU TELETRAVAIL

- L'évolution du télétravail
- Les ordonnances dites « Macron » 2017 (secteur privé) et décret 2016-151 du 11 février 2016 (Fonction Publique)
- Les droits et obligations du télétravailleur
- Les avantages, points de vigilance et enjeux du télétravail

#### ELIGIBILITÉ ET MISE EN PLACE

- Les modalités du travail (éligibilité, caractère volontaire, réversible et renouvelable chaque année)
- La protection des données
- Les assurances

#### LE LIEU ET L'ESPACE DE TRAVAIL

- La pièce (ou espace) de travail
- Ergonomie du poste de travail

#### L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- Répartir en amont le travail présentiel - télétravail
- Gérer sa charge de travail
- Planifier et prioriser ses tâches

#### LA SANTE DU TELETRAVAILLEUR

- Adopter la bonne posture
- Observer un bon rythme de travail
- Développer sa concentration
- Éviter les pièges du télétravail
- Prévenir les risques : équilibre vie privée – vie professionnelle, isolement...

#### LA COMMUNICATION

- Gérer les relations avec l'entourage
- Communiquer avec les collègues, partager l'information pour maintenir la cohésion d'équipe
- Modifier ses habitudes de travail et utiliser les outils du travail collaboratif : visio-conférence, travail en mode partagé, réunions à distance...
- Organiser le reporting à son manager

#### MON PLAN D'ACTIONS

- À l'issue de cette journée de formation et d'échange entre participants, chaque participant déclinera son « plan d'actions » de mise en œuvre du télétravail

### ANIMATION

Formatrice expérimentée et diplômée. Expérience en entreprise et en télétravail.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le contexte, le cadre réglementaire et les enjeux
- Comprendre les modalités de mise en œuvre du télétravail
- Mettre en place son environnement de télétravail
- Prévenir les risques liés à la santé du télétravailleur
- Maintenir le lien avec le collectif

#### PUBLIC CONCERNÉ

Tout personne se préparant à la mise en œuvre du télétravail.

#### DURÉE – DATES – TARIF – DÉLAI D'ACCÈS

1 jour (7 heures)

9 h 00 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 00

Tarif inter entreprise : 380 € nets

Tarif et dates intra entreprise : sur devis

Dates inter entreprise : les premiers mercredis de chaque mois

Délai d'accès : de quelques jours à quelques semaines.

#### LIEU & ACCESSIBILITÉ

Intra entreprise : sur site

Inter entreprise : Parc des Rouges Barres – 10, rue Marcel Dassault – 59700 Marcq-en-Baroeul

*Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier les modalités pour suivre ce parcours.*

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Méthodes pédagogiques actives et participatives :

• **Moyens pédagogiques :** La formation est structurée en temps de présentation théorique, temps de démonstration (exemples de situations professionnelles), temps d'exercices pratiques et mises en situation et temps d'échange

• **Moyens techniques :** salle, connexion Wi-Fi, vidéo-projection, tableau

#### ÉVALUATION

L'évaluation se fait à travers des quiz et exercices tout au long de la formation.

#### PRÉREQUIS

Aucun prérequis.